



REGLES LOCALES TEMPORAIRES HIVER 2022 – 2023

- BALLE PLACÉE

Quand la balle d'un joueur repose sur une partie de la zone générale tondue à hauteur de fairway ou moins, le joueur peut se dégager gratuitement une seule fois en plaçant la balle d'origine ou une autre balle et en la jouant de cette zone de dégagement :

- **Point de référence** : l'emplacement de la balle d'origine.
- **Dimension de la zone de dégagement** mesurée à partir du point de référence : une longueur de carte de score ou 15 centimètres, depuis le point de référence, mais avec ces limitations.
- **Restrictions sur la zone de dégagement** :
 - Ne doit pas être plus près du trou que le point de référence, et
 - Doit être dans la zone générale.

En procédant selon cette Règle Locale, le joueur doit choisir un emplacement pour placer la balle et utiliser les procédures pour replacer une balle selon les Règles 14.2b(2) et 14.2e.

- AMONCELLEMENTS DE FEUILLES

Pendant le jeu, tout sol avec des accumulations temporaires de feuilles dans la zone générale ou dans un bunker est considéré comme terrain en réparation à partir duquel un dégagement gratuit est autorisé selon la Règle 16.1.

Si la balle d'un joueur n'a pas été retrouvée, mais que l'on est sûr ou quasiment certain qu'elle repose dans ce tas de feuilles, vous pouvez dropper une balle sans pénalité selon règle 16.1.e.

Pénalité pour avoir joué une balle d'un mauvais endroit en infraction avec la Règle locale

- Règle 14.7a :

Match Play : perte du trou – **Stroke Play** : deux coups